



LES DEMEURES DU PARC

UN LOGEMENT ALTERNATIF POUR LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

A l'origine, le projet des Demeures du Parc est issu d'une réflexion d'une équipe des Petits Frères des Pauvres basée à Nantes permettant de répondre à des besoins repérés localement. Pour se faire, l'équipe s'est inspirée de ce que proposait la Petite Unité de Vie (PUV) de la Jonquière situé dans le 17^e arrondissement de Paris. Cet habitat regroupé permet aux personnes âgées de 50 ans, de retrouver une stabilité et maintenir leur autonomie que ce soit dans le domaine de la santé, de l'accès aux droits mais également dans le domaine de la vie sociale.

La maison les Demeures du Parc, petite unité de vie, se situe dans le quartier de Doulon à Nantes (44). La résidence a été créée en 1991 par les Petits Frères des Pauvres et réunit onze T2 répartis sur le rez-de-chaussée et le premier étage d'un immeuble d'habitations résidentielles, avec un jardin et une terrasse fleurie tout au long de l'année. La petite unité de vie constitue une alternative à la maison de retraite et propose le confort d'un logement autonome, la sécurité d'une présence de proximité et l'accès à tous les services de maintien et de soin à domicile.

HABITER EN SECURITE ET DANS LA CONVIVIALITE

L'idée au départ était de créer un lieu de vie permettant aux habitants de gagner en liberté et de se sentir à l'aise avec leur environnement tout en respectant des règles de vie commune. Le souhait de l'équipe fondatrice était d'offrir aux usagers un véritable domicile accueillant et sécurisant, qu'ils louaient à un bailleur social.



Vivre chez soi, sans être seul ou garder son indépendance tout en étant entouré !

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
Non à l'isolement de nos aînés



Petits Frères des Pauvres

À Nantes (44)

Ville Amie des aînés depuis 2019

OBJECTIFS :

- Permettre à des personnes âgées d'accéder à un logement autonome, avec des moments de partage collectif (déjeuner, goûter, animations...)
- Assurer la mise en place médico-sociale nécessaire à travers un projet de vie individualisé
- Favoriser le maintien à domicile
- Accompagner les personnes sans rupture de relation et dans la durée.

PRATIQUE :

- Trouver un bailleur social proposant l'immobilier nécessaire.
- Rechercher des financements grâce aux donateurs.
- Offrir un logement et un accompagnement régulier aux résidents.
- Proposer des services pour animer les demeures.
- Faire réaliser une évaluation externe du projet pour le développer.

La finalité de ce lieu de vie était d'offrir au locataire, s'il le souhaitait, de rester jusqu'à la fin de sa vie en mobilisant les services de droit commun d'aide à domicile et autres partenaires médico-sociaux. Pour arriver à cela, l'équipe fondatrice a trouvé un bailleur social proposant l'immobilier nécessaire. La résidence permettait d'offrir un logement et accompagnement régulier à des personnes vieillissantes, isolées ayant de faibles revenus sans s'inscrire dans des dispositifs réglementaires de type ESMS ou résidence sociale.

Depuis 2017, l'équipe se compose de cinq salariés assurant une présence de 8h à 21h30. Les Demeures du Parc, défendent les valeurs portées au quotidien telles que la dignité, le respect, la liberté des personnes, la préservation de l'autonomie, la sécurité et le respect des rythmes et des habitudes. Cela se traduit par une présence quotidienne avec du soutien et de l'écoute, et une complémentarité avec les partenaires, ce qui assure une continuité dans l'accompagnement. L'équipe salariée et les bénévoles offrent un accompagnement de qualité en étant proche des personnes tout en leur laissant leur liberté de choix et d'agir.

UN LOYER SOLIDAIRE

Les habitants sont locataires de leur logement et à ce titre, ils paient un loyer directement au bailleur social HLM de CDC-Habitat, avec la possibilité de percevoir l'APL, qui sera directement versée au bailleur. Il leur est possible de partager un repas tous les jours le midi et de bénéficier d'un potage et d'un dessert le soir pour un montant de six euros par jour. La maison propose aussi des activités et des sorties en externe.

D'autre part, le coût total des frais d'accompagnement et d'animation est de 355 125€. La participation des résidents s'élève à 30 383€. La grande majorité des ressources sont actuellement couverts grâce à la générosité des donateurs d'où la volonté d'intégrer un dispositif assurant une pérennité à ce lieu de vie.

UN HABITAT INCLUSIF

À la suite d'une évaluation externe réalisée en mai 2016 par RH Organisation, un travail de réécriture du projet des Demeures du Parc associant les locataires et l'équipe salariée et les bénévoles a été réalisé. L'objectif était d'aboutir à un projet partagé qui soit une référence commune tant sur le fonctionnement actuel que sur les évolutions nécessaires. Des groupes de travail sur des thématiques distinctes ont permis de réunir locataires, salariés et bénévoles afin d'aborder des points d'évolution concernant l'admission, l'accompagnement et les partenaires. Au-delà de la simple écriture du projet, le processus engagé a également permis à l'équipe de s'interroger sur le devenir du projet des Demeures du Parc aujourd'hui existant ; conçu il y a de nombreuses années, il est temps de l'inscrire davantage dans les dispositifs réglementaires existants afin de lui donner une reconnaissance réelle auprès des différents partenaires institutionnels et être ainsi éligible à des financements en cohérence avec les besoins identifiés des personnes du territoire. Après différents échanges engagés avec les institutionnels et les principes défendus par la résidence, le dispositif des Demeures du Parc tend à se rapprocher d'une solution d'habitat inclusif ou de toute autre forme de logement, qui assurerait cette reconnaissance réglementaire.



Les demeures du Parc : la sécurité d'une présence de proximité, le confort du logement autonomie et l'accès à tous les services de maintien et de soin à domicile.